

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIETES DU SBF 120**

ALERTE N° 78 CONCERNANT VALEO

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2020 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

✂

VALEO

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 25 JUIN 2020

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 13 : Politique de rémunération**

Analyse

La politique de rémunération du Directeur Général présentée au vote des actionnaires intègre l'éventualité du maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 : Titre II-C 4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

- RESOLUTIONS 17 et 18 : Modifications statutaires- Transformation en SE

Analyse

La société propose au vote de ses actionnaires la modification de ses statuts dans la perspective d'adopter la forme de société européenne (SE).

Il ne semble pas que l'adoption des nouveaux statuts soit favorable aux intérêts des actionnaires.

L'adoption de la forme de société européenne a pour conséquence directe de faciliter le transfert du siège social hors de France, ce qui conduit majoritairement à un transfert par les sociétés de leur siège social dans des pays offrant moins de droits aux actionnaires.

Les nouveaux statuts de la société issue de sa transformation en société européenne (SE) intègrent en outre le maintien des droits de vote double.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de VALEO

Le conseil d'administration de VALEO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 83,3% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Jacques Aschenbroich	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	66	FR	11	2023	1	2			
	Gilles Michel	Administrateur référent	Libre d'intérêts	90%	M	64	FR	2	2022	0	3		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Bpifrance Participations SA repr. par Stéphanie Frachet	Représentant d'actionnaires	Non-libre d'intérêts	100%	F	43	FR	1	2022	0	2	M	M	M
	Eric Chauvirey	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	45	FR	3	2021	0	1			M
	Bruno Bézard		Libre d'intérêts	100%	M	57	FR	3	2022	0	1	M		
	Caroline Maury Devine		Libre d'intérêts	90%	F	69	US	5	2021	0	3		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Fonds Stratégique de Participations repr. par Julie Avrane-Chopard		Libre d'intérêts	-	F	34	FR	Nouveau	2024	0	1			
	Mari-Noëlle Jégo-Laveissière		Libre d'intérêts	90%	F	52	FR	4	2021	1	2	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Thierry Moulouguet		Libre d'intérêts	100%	M	69	FR	9	2024	0	1	P		
	Olivier Piou		Libre d'intérêts	100%	M	61	FR	1	2023	0	3	M		
	Patrick Sayer		Libre d'intérêts	100%	M	62	FR	1	2023	0	4		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Ulrike Steinhorst		Libre d'intérêts	90%	F	68	DE	9	2024	0	3		M	M
	Véronique Weill		Libre d'intérêts	90%	F	60	FR	4	2021	1	1	M	M	M

2. Spécificités

Les statuts de VALEO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET